|  |
| --- |
| Fiches actions Perce Neige Pyrénées 2020-2024Date : Avril 2022. |
| Orientations stratégiques | Fiches actions | Objectifs | Objectifs atteints en 2022 | Commentaires et/ou axes d’améliorations à prévoir pour la deuxième partie du CPOM |
| Poursuivre l’amélioration de base des conditions de vie des résidents et des conditions de travail. Adaptation du projet architectural aux besoins des personnes accompagnées. | Fiche action 1 | Adapter le projet architectural aux besoins des personnes handicapées. | Construction des nouveaux locaux terminés. La réception des nouveaux bâtiments a eu lieu en MAI.Maintien du travail de prévention des risques liés aux nuisances et à la COVID 19 : achat de matériel de protection, délocalisation des activités, renfort CDD maintenu.Comité de pilotage de suivi des travaux réuni 54 fois en 2021 et régulièrement jusqu’en mai 2022. Reprise des réunions depuis septembre 2022. | Le retard pris à cause de la crise sanitaire n’a pu être rattrapé. La crise COVID et la crise mondiale actuelle expliquent en grande partie le retard (manque de matériaux et d’ouvriers quelques fois) et verra sans doute une augmentation du cout des travaux.  |
| Fiche action 2 | Améliorer la sécurité des résidents dans l’environnement proche. | Maintien des contacts avec la Mairie dans le cadre d’un travail de l’amélioration de la sécurité de la route devant l’établissement pour laquelle des travaux viennent de débuter. Le travail de prévention auprès des résidents se poursuit toute l’année avec mise en place hebdomadaires d’accompagnements à pieds vers le village pour évaluer le comportement des personnes et améliorer leurs connaissances des panneaux. | En lien avec les travaux et l’activité importante d’un commerce voisin, passage de nombreux véhicules donc liberté de circuler un peu restreinte. Les différentes actions sont à finaliser. (Permis piéton et vélo).  |
| Fiche action 3 | Favoriser la participation citoyenne. Rendre accessible l’ensemble des documents et informations dédiées aux résidents. | Le travail de ré écriture de certains documents se poursuit.D’ores et déjà nous pourrons présenter au comité éthique et qualité et au CVS le travail réalisé sur :* L’allocation adulte handicapé et le reste à vivre avec l’utilisation qui peut en être faite ;
* Charte des Droits et des Libertés –méthode FALC + pictogrammes.
* Le Livret d’accueil
* Le Projet de service Accueil de jour
 | La Crise sanitaire qui avait fortement mobilisé les professionnels, la Crise SEGUR et la question de l’Absence avaient fortement nuit à l’avancée de certains projets qui restent à terminer.Les différents documents sont à présenter au comité éthique et qualité et au CVS |
| Prévenir le risque de rupture dans le parcours de vie des personnes vieillissantes et en situation de handicapPrévenir le risque de rupture dans le parcours de vie des personnes vieillissantes et en situation de handicap | Fiche action 4 | Améliorer les conditions de Vie des personnes vieillissantes. Améliorer la QVT. Améliorer le partenariat. | Adaptation des projets d’accompagnements personnalisés à la nomenclature SERAFIN-PH en cours.L’Activité Gym douce menée par l’éducateur sportif et la psychomotricienne a démarré et est ouverte au Public extérieur. L’activité marche elle-même ouverte aux personnes extérieures a démarré.Embauche de plusieurs renforts pour sécuriser les accompagnements. (CDD- Contrats PEC et apprentissage).Travail de partenariat ADMR a été remis en place, pas celui avec les EHPAD. Mise en place des formations avec ADMR. | La coopération avec les EHPAD du territoire est à remettre en place.Les contacts avec les Ide libérales restent présents mais elles ne peuvent répondre aux besoins de l’établissement en termes d’accompagnements sur des temps clés.Contact repris avec le SSIAD haut Béarn pour les mêmes raisons. N’ont pas obtenu de dérogation pour accompagner les personnes en situation de handicaps. Dossiers à monter un par un. |
| Fiche action 5 | Accompagner les personnes souffrant de TSA et de troubles envahissants du développement. | Une formation sur les TSA a eu lieu avec notre partenaire du Centre hospitalier spécialisé des Pyrénées.2 groupes ont suivi des formations (2021-2022) + 5 personnes dans le cadre d’une convention de partenariat avec ADAPEI 64. | 3èeme groupe a former en 2023 avec partenaire CHPS. |
| Fiche action 6 | Développer de nouvelles modalités d’accompagnement du Service accueil de jour.Augmenter le taux occupationnel du SAJ. | Suite au départ d’un résident Interne remplacé par une personne reçue au SAJ, l’objectif d’augmentation du taux occupationnel du SAJ n’a pas été atteint.Le projet de service a été écrit mais reste à améliorer.Le partenariat avec d’autres entités du territoire s’est maintenu (IME-ESAT- Foyer d’hébergement).L’établissement travaille avec un ESAT pour l’accueil éventuel de personnes qui n’ont plus leurs places dans le Monde du travail.129 journées de stages SAJ ont été réalisées.Plusieurs familles du territoire, sans solution pour leurs proches ont été accompagnées avec début d’accueil séquentiel pour une des personnes depuis Octobre | A améliorer : projet de service et coordination du service accueil de jour. L’accueil séquentiel devrait augmenter dans le courant de l’année 2022.Une personne, salariée ESAT, reçue en stage, devrait se positionner avant mars 2022, pour bénéficier de la place encore vacante au niveau du SAJ.  |
| Fiche action 7 | Développer de nouvelles modalités d’accompagnement : hébergement d’urgence | Une action d’accueil d’urgence a été effectuée | L’équipe travaille actuellement sur la préparation d’accueils possibles en préparant une nouvelle chambre. |
| Fiche action 8 | Participer à la démarche RAPT. | La participation à la démarche RAPT se poursuit. L’établissement reste mobilisé pour l’accueil de personnes dans le cadre de la RAPT mais sa situation géographique ne facilite pas la mise en place de projets.La Charte des nouvelles admissions a été signée à la demande des autorités.L’établissement a saisi la MDPH sur une situation complexe au sein de l’établissement pour qu’elle organiser un groupe opérationnel de synthèse afin d’envisager des solutions de soutien. | La relation aux autorités pour évaluer l’organisation RAPT. |
| Inclusion sociale de la personne en situation de handicap | Fiche action 9 | Maintenir et/ou améliorer le lien social au niveau du territoire. Ecrire un projet de service autour de l’Inclusion. | La mise en place du projet écrit en 2020 avec étudiants de l’ITS se poursuit, quelques fois avec d’autres pistes supports que le jardin partagé. Quelques heures d’internat ont été dégagées afin de favoriser la mise en place d’un Service d’accompagnement à la Vie Inclusive.5 personnes ont été inscrites sur une matinale organisée par l’ADPEI sur la Vie Inclusive. | Ecriture d’un projet de SAVI. |
| Fiche action 10 | Améliorer l’intégration des résidents dans l’environnement social du territoire. | Poursuite, pour les résidents qui le désirent, de leurs participations aux nombreuses activités associatives proposées au niveau du Territoire.L’EANM a ouvert des activités à des publics extérieurs et mis en place quelques heures consacrées à ce type d’actions. |  Favoriser l’implication bénévole des résidents dans certaines associations. |
| Améliorer la qualité de Vie au Travail | Fiche action 11 | Conforter le management de la qualité et la gestion du risque. | Les formations prévues sur les TSA et celle prévue pour améliorer la coordination des parcours complexe ont eu lieu.Le travail de Qualité avec le CSE en place se maintient avec des contacts hebdomadaires et des réunions mensuelles. | La Question des développement des compétences doit rester prioritaire.Le travail sur le document unique des risques doit être repris dès cette fin d’année. |
| Fiche action 12 | Améliorer la QVTAméliorer les accompagnements des personnes vieillissantesRompre l’isolement de professionnelsAméliorer la qualité des services | Formations prévues ont eu lieu :* Une animée par le médecin psychiatre de l’EANM pour nos professionnels et 6 autres entités
* Une animée par l’ADMR pour les professionnels de l’EANM.

Convention avec HAD maintenue.Pour l’équipe SG : renfort dans le cadre d’un contrat PEC.Pour l’équipe éducative, mise en place de contrats renforts. (CDD, apprentissage, PEC).Pour l’équipe administratif : externalisation des CDD avec COOP EMPLOI.Restructuration de l’équipe après départ de la secrétaire, de la comptable et de la cheffe de service (formation).Poursuite de la participation au GAP (Groupement d’associations partenaires).Pour l’ensemble des professionnels : poursuite de l’ensemble des travaux.Maintien du lien étroit avec la Médecine du Travail.  |  Convention à envisager avec le SSIAD du Haut Béarn.Améliorer la Qualité des réunions.Remettre en place des rencontres Familles/équipes.Poursuivre la politique de formations en externe et en interne. (formation sur bienveillance, sur la sexualité, les TSA, le vieillissement des personnes trisomiques).Formaliser la mise en place un référent Sexualité (obligation légale depuis novembre 2021).Formaliser la mise en place un référent bientraitance.Réfléchir à la diversification des propositions à faire aux personnes accompagnées suivant leur âge.(Questions: peut-on proposer le même type d’activités aux jeunes et moins jeunes ?)travailler sur la question de l’Inclusion. |
| Participer aux enjeux de développement durable et de responsabilité des entreprises | Fiche action 13 | Améliorer la performance de la structure | Fin de la construction de bâtiments neufs pour administratif, réfectoire et cuisine centrale.Début de la phase 2 des travaux (Aout)Micro-projets mis en place pour lutter contre le gaspillage et améliorer le tri des déchets.Achat d’un véhicule léger électrique.Adhésion à une association qui lutte contre le gaspillage (AIMA), association auprès de laquelle il est possible d’acheter du matériel à bas cout. | Améliorer le tri sélectif.Améliorer la participation des résidents et des différents services.Sécuriser la destruction de dossiers et papiers ayant des informations confidentielles.Poursuivre la mise en place de la RGPD.Travailler sur l’utilisation des consommables (papiers, électricité, eau, chauffage..) |
|  |  |  |  |  |

Lexique Fiches Actions :

* AIMA : allons imaginer un Monde d’Amitié : association qui mène des actions humanitaires et a mis en place des projets visant à lutter contre le gaspillage en récupérant du matériel usagé auprès de différentes entités (administrations, établissements médicaux…) et ne le revendant à bas coût à des institutions et/ou particuliers. (entre 85 et 90% de matériel recyclé).
* CHPS : centre hospitalier spécialisé des Pyrénées
* CSE= Comité social et économique, représentants du personnel
* EANM = établissement d’accueil non médicalisé (Anciennement Foyer de Vie)
* GOS : groupe opérationnel de Synthèse.
* HAD = Hospitalisation à domicile
* ITS= Institut du travail social
* PAG : Plan Global d’accompagnement dans le cadre de la Réponse accompagnée pour Tous
* QVT = Qualité de Vie au Travail
* RAPT = Réponse accompagnée pour Tous
* SAJ= Service d’accueil de jour
* SERAFIN-PH = services et établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées
* SSIAD : service de soins infirmiers à domicile
* TSA : Troubles du spectre de l’Autisme